



Bruxelles, ville de la médiation Communiqué de presse

Bravvo lance une campagne de sensibilisation à la résolution des conflits de voisinage par la médiation.

Bruxelles, vendredi 3 juin 2022 – Bravvo, le service de prévention de la Ville de Bruxelles, lance ce printemps une campagne de sensibilisation à la résolution des conflits de voisinage par l'intermédiaire de son service de médiation locale.

COMMUNIQUER, la clé pour éviter un conflit
COMMUNICATIE, dé sleutel om conflicten te vermijden

LA MÉDIATION LOCALE / uw lokale bemiddelaarster
info: 02 279 65 00 - www.bravvo.be

UN CONFLIT AVEC UN VOISIN? LA COMMUNICATION EST DIFFICILE? PARLONS-EN!
Certains conflits de voisinage sont traités rapidement et ont un impact sur votre vie de tous les jours. Ne laissez pas un conflit s'envenimer, des solutions existent.
Le service de médiation locale de Bravvo peut vous aider. Contactez-nous! Nous vous proposons un rendez-vous rapidement pour en discuter.
La médiation locale, un service à votre écoute.

HEBT U EEN CONFLICT MET EEN BUUR? VERLOOPT DE COMMUNICATIE MOEILJK? BLIJF ER NIET HEEF ZITTEN!
Sommige buurconflicten doken te lang aan en maken u het leven zwaar. Laat een conflict niet uit de hand lopen! Ga op zoek naar een oplossing!
De lokale bemiddelingssdienst van Bravvo kan u helpen. Heeft contact met ons op. Wij regelen snel een afspraak met u om de kwestie te bespreken.
De lokale bemiddeling staat tot uw dienst.

De lokale bemiddeling staat tot uw dienst.

« Cette campagne est née pour rappeler que les quatre médiatrices locales de Bravvo sont prêtes à intervenir à tout moment pour apporter de la communication et du dialogue entre voisins », explique Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles. « Les tensions entre voisins font partie de la vie en ville. Il faut apprendre à se parler suffisamment tôt, à faire un geste, pour éviter qu'elles ne dégénèrent en conflit larvé ou incontrôlable. »

La campagne prend plusieurs formes. Quelque 3.700 ménages locataires du Foyer Laekenois, du Logement Bruxellois et de la Régie Foncière ont reçu, dans leur boîte aux lettres, un flyer de la campagne, des patins anti-bruit et une carte encourageant à laisser un message courtois à son voisin en cas de problème. Différents quartiers sont concernés : le centre-ville, les Marolles, la chaussée d'Anvers, Laeken-Centre et la Cité Modèle. Par ailleurs, une campagne d'affichage animera l'ensemble des immeubles du Foyer Laekenois et du Logement Bruxellois.

En juin, pour entrer en contact direct avec une partie de la population, les médiatrices organiseront des permanences dans quatre sites de logements sociaux (la Querelle, socle du Millénaire, Îlot Ramaekers et Cité Modèle). Rencontrer physiquement les habitants et les familles a pour but d'encourager, en cas de tensions, le recours à la médiation pour retrouver le dialogue. La police locale est également sensibilisée en vue d'orienter les plaignants vers la médiation locale avant de passer par un dépôt de plainte.

Faouzia Hariche, Echevine de la Jeunesse et Présidente de Bravvo : « La cohésion sociale d'un quartier passe notamment par des relations interpersonnelles constructives. En complément à nos médiateurs sociaux qui créent du lien positif entre les différentes

composantes d'un quartier (jeunes, adultes, seniors, habitants, commerçants, travailleurs, PMR, ...), de nos centres de jeunes qui visent l'épanouissement et l'autonomie des jeunes pleins de potentiel ou encore, à titre d'exemple, de nos gardiens de la paix qui sécurisent les abords d'écoles, la médiation locale renforce les nombreux projets de prévention qui visent avant tout le vivre et le construire ensemble. »

À Bruxelles, quatre médiatrices locales accompagnent les demandes de médiation gratuitement, dans la plus grande confidentialité et en toute neutralité

La gestion des plaintes de voisinage par les médiatrices locales suit une procédure bien rodée. Dans un premier temps, elles écoutent le demandeur exposer la situation. Ensuite, elles cherchent à rencontrer l'autre personne impliquée pour entendre sa version des faits et lui proposer une médiation. Si les deux parties marquent leur accord, une première rencontre est organisée dans le but de dégager une solution en mesure de satisfaire tout le monde. Plusieurs rencontres peuvent être nécessaires avant de parvenir à un accord.

Une médiation a plus de chance d'aboutir si elle est sollicitée dès les premières tensions, ce qui explique l'importance de la campagne de sensibilisation qui démarre ces jours-ci. *« Nous voulons faire savoir que l'on existe et qu'il faut nous contacter au plus vite, insiste Nurinnisa Balci, médiatrice locale de Bravvo dans le quartier Nord. Une bonne médiation offre une solution plus rapide et plus durable qu'un recours aux solutions judiciaires. Il est démontré en effet qu'une solution concertée apaise davantage une situation qu'un mauvais procès avec un gagnant et un perdant. »*

Informations sur les services de médiation

Cecilia Sanchez, responsable de l'axe médiation
Rue de la Caserne 37, 1000 Bruxelles
0496 51 44 63 cecilia.sanchez@brucity.be
<https://bravvo.bruxelles.be/la-mediation-locale>

Contacts presse

Service Communication de Bravvo
Séverine Hébrant, responsable communication
0491 34 28 72 severine.hebrant@brucity.be

Cabinet de Mr Philippe Close, bourgmestre
Wafaa Hammich, attachée de presse
0484 87 06 61 wafaa.hammich@brucity.be

Cabinet de Mme Faouzia Hariche, Echevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et des Ressources Humaines. Présidente de l'ASBL Bravvo
Thaïs De Bontridder, attachée de presse
0492 18 10 07 thais.debontridder@brucity.be